

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC AIX LES BAINS, 19 AVENUE CHARLES DE GAULLE BP 533 73105 AIX LES BAINS CEDEX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Amelie JUNI , représentant de la société AARON S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 89 RUE DE L ETRAZ DE VENT 38530 CHAPAREILLAN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
AJ FINANCES	10	100 €
Yohan BOULIN	45	450 €
Amelie JUNI	45	450 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10096 18097 82946999 05

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 04 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Damien Tournoud
Chargé d'affaires professionnels
damien.tournoud@cic.fr

JST14

CIC Lyonnaise de Banque
BP 533
19 avenue Général De Gaulle
73105 AIX-LES-BAINS CEDEX
Tél : 04 79 61 70 22 (appel-local non surtaxé)
Fax : 04 79 35 25 67



